



COMITÉ D'ORIENTATION RÉGIONAL 2025

# Carnet de projets

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

## Le mot du directeur général du Cerema

«**L**e Cerema fait le pari des territoires. C'est le sens d'une gouvernance désormais partagée entre les représentants de l'État et les élus locaux de ses 1000 collectivités adhérentes. La gouvernance s'incarne au plan national, ainsi qu'au plan régional, au travers des Comités d'orientation régionaux (COR) qui se tiennent une fois par an, sous la responsabilité des directeurs territoriaux.

L'activité de nos directions territoriales est directement liée à la diversité des territoires. Le Cerema capte les besoins et en nourrit son expertise afin de mieux accompagner les territoires face au défi de l'accélération du changement climatique.

**Le Cerema est votre établissement, construisons-le ensemble. »**



**Pascal Berteaud**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DU CEREMA

## Le mot du directeur territorial

«**L**e Cerema est le référent public de l'aménagement des territoires, engagé aux côtés des collectivités pour les adapter au changement climatique, et plus largement pour contribuer aux politiques d'atténuation et de préservation.

Le carnet de projets que j'ai le plaisir de vous présenter est un reflet de notre année 2025. Il met en lumière notre activité à travers une sélection de projets et d'expériences que le Cerema a accompagnés en réponse aux attentes de nos partenaires et adhérents, acteurs des territoires.

Certains de ces projets ont été présentés lors du Comité d'orientation régional du 9 septembre 2025, en présence des élus concernés dont vous retrouverez les témoignages au fil des pages.

Dans tous nos domaines d'intervention, ils illustrent la capacité des équipes du Cerema à proposer des solutions sur mesure aux collectivités de toute taille mais aussi aux services de l'État, aux entreprises et aux réseaux de recherche.



**Benoit Gandon**  
DIRECTEUR TERRITORIAL  
SUD-OUEST

Ils témoignent de notre volonté d'accompagner nos partenaires à toutes les échelles, de l'analyse de terrain la plus précise jusqu'aux réflexions stratégiques d'ensemble.

Ils démontrent également notre faculté à répondre à la diversité des besoins des territoires néo-aquitains : qu'il s'agisse de renforcer la résilience des réseaux après des épisodes de pluies intenses, de mesurer et déployer des dispositifs de réduction du bruit des chaussées, ou encore de soutenir un Conseil départemental engagé dans le développement des mobilités solidaires.

**Je vous souhaite une bonne lecture et vous remercie pour votre confiance ! »**

# Le mot des coprésidents



**Guillaume Riou**  
VICE-PRÉSIDENT  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE



**Sylvain Pelleteret**  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
POUR LES AFFAIRES  
RÉGIONALES  
NOUVELLE-AQUITAINE

« Le Comité d'orientation régional (COR) du Cerema en Nouvelle-Aquitaine incarne pleinement la gouvernance partagée entre l'État et les collectivités territoriales adhérentes. Il constitue un cadre essentiel de dialogue et de concertation qui permet d'orienter l'action du Cerema en Nouvelle-Aquitaine en s'appuyant sur une vision collective et partagée des enjeux territoriaux.

La Région Nouvelle-Aquitaine, riche de sa diversité géographique et économique, fait face à des défis majeurs liés notamment à l'adaptation au changement climatique, à la préservation des ressources naturelles et à la résilience de ses territoires.

Dans ce contexte, le Cerema joue un rôle fondamental en tant que référent reconnu, tiers de confiance et catalyseur de solutions innovantes, pour accompagner les collectivités et les acteurs locaux dans leurs projets et stratégies. Son intervention couvre des thématiques clés telles que la sobriété foncière, la mobilité durable et inclusive, la gestion intégrée des risques naturels, la protection de la biodiversité, ainsi que la gestion et la valorisation des infrastructures et ouvrages d'art.

Ces domaines sont essentiels pour construire des territoires durables, attractifs et résilients, capables de répondre aux attentes des habitants tout en respectant les équilibres environnementaux.

Le COR est également un lieu privilégié pour partager des expériences réussies, identifier des leviers d'innovation et co-construire les orientations prioritaires qui guideront notre action collective pour l'année à venir. Cette dynamique partenariale renforce la capacité d'ingénierie territoriale, notamment pour soutenir les territoires les plus fragiles ou isolés et les accompagner dans leur transition écologique comme énergétique. »

# Le Comité d'orientation régional du Cerema en Nouvelle-Aquitaine

Le 9 septembre 2025, le Comité d'orientation régional (COR) du Cerema en Nouvelle-Aquitaine s'est réuni à l'Hôtel de Région, à Bordeaux, pour un temps de consultation et d'échanges visant à orienter son activité.

Pour retrouver les enregistrements vidéo et les supports de présentation :



Forum  
« multifonctionnalité  
des sols »



COR de la Région  
Nouvelle-Aquitaine

Coprésidé par Sylvain Pelleteret, secrétaire général pour les affaires régionales Nouvelle-Aquitaine et Guillaume Riou, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine, le COR rassemble les acteurs territoriaux mobilisés pour repenser les aménagements locaux face aux défis de l'adaptation au changement climatique.

Les échanges ont réuni 36 participants hors Cerema, dont 15 collectivités locales adhérentes, des opérateurs de l'État et des collectivités, ainsi que des partenaires et des services déconcentrés de l'État.

Le Comité d'orientation a été précédé, en matinée, d'un forum consacré à la multifonctionnalité des sols. Ce temps d'échange a permis d'aborder les ressources et la dépollution des sols, ainsi que l'usage de l'outil MUSE du Cerema, conçu pour renforcer les stratégies foncières à l'échelle des communes et des intercommunalités. La matinée a également été l'occasion de présenter des pratiques de régénération des sols en agriculture, illustrées par l'exemple de l'EARL Cagnin à Blajan (Haute-Garonne), ainsi que des actions de remédiation de zones humides menées par la CDC biodiversité.



# Diagnostic stratégique et plan d'action sur les friches industrielles, commerciales et économiques du Grand Périgueux

LE CEREMA AGIT

La Communauté d'Agglomération souhaitait disposer d'un inventaire exhaustif des friches économiques, industrielles et commerciales présentes sur son territoire, afin d'envisager leur éventuelle requalification. Dans un contexte où la lutte contre l'étalement urbain devient un enjeu majeur et où le foncier économique se raréfie, ces friches représentent un gisement de foncier mobilisable particulièrement intéressant.

Le Cerema a accompagné la collectivité dans la mise en œuvre d'une stratégie de sobriété foncière répondant aux objectifs du zéro artificialisation nette. Cette étude, centrée sur le foncier économique, constituait une étape préalable à la révision du PLUi et s'est articulée autour de trois volets :

- l'inventaire exhaustif des friches ;
- l'élaboration d'une méthodologie permettant d'évaluer leur potentiel de mutabilité et de prioriser les actions à mener ;
- la définition d'une méthode d'analyse des destinations les plus pertinentes pour chaque site.

Cette démarche a aidé les acteurs locaux à s'approprier un sujet souvent perçu comme complexe et à partager une vision commune des enjeux liés à la requalification des friches.

– *Cheffes de projet* : Anne-Laure Jaumouillié et Ghislaine Munoz



© Cerema



© Cerema

LES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES

« Les collectivités doivent s'interroger sur l'optimisation de leur foncier et sur la réappropriation de leurs friches.

Le Cerema a su proposer une méthodologie de travail répondant à nos attentes, fondée sur l'échange et la co-construction entre le bureau d'étude, l'agglomération et les communes. Cette démarche s'est appuyée sur une prise en compte fine des réalités locales, une mobilisation

sur le terrain et un dialogue permanent tout au long de la mission.

Nous avons pu aboutir à un réel outil d'aide à la décision mobilisable dans le cadre de la révision générale de notre PLUi. Nous n'hésiterons pas à solliciter à nouveau le Cerema sur des études de même nature. »



**Jacques Auzou**  
PRÉSIDENT DE LA CA  
DU GRAND PÉRIGUEUX

# DURABILITAIR, un projet de recherche sur l'étanchéité à l'air des bâtiments

Une bonne étanchéité à l'air est essentielle pour garantir l'efficacité énergétique des bâtiments, leur confort, la qualité de l'air intérieur et la pérennité des structures.

Depuis 2016, le Cerema pilote les projets de recherche partenariaux DURABILITAIR1 (2016-2019) et DURABILITAIR2 (2021-2025), menés avec les sociétés APPLUS+RESCOLL, le CETII et PLEIAQ. Ces deux programmes ont été lauréats de l'appel à projets « Bâtiment Responsable » de l'ADEME.

DURABILITAIR1 a montré que l'étanchéité à l'air des bâtiments peut se dégrader jusqu'à 20%, en particulier au cours des premières années d'exploitation.

DURABILITAIR2 vise à identifier les facteurs responsables de cette dégradation pendant la première année, à quantifier leur impact et à formuler des recommandations qualitatives. Il s'articule autour de trois objectifs prioritaires :

- actualiser l'état de l'art sur la durabilité des assemblages de produits d'étanchéité à l'air des bâtiments;
- mesurer l'évolution de l'étanchéité à l'air de douze maisons individuelles basse consommation grâce à un suivi de chantier pendant la construction et à des tests réalisés tous les deux mois durant un an après la mise en service.
- étudier le vieillissement en laboratoire pour prendre en compte l'impact des conditions de mise en œuvre.

Ces travaux mettent en évidence des résultats particulièrement novateurs sur les mécanismes de vieillissement des performances des bâtiments.

– *Chef de projet*: Andrés Litvak

POUR EN SAVOIR PLUS



LE CEREMA AGIT



© Cerema



© Cerema



© Cerema

LES PARTENAIRES ENGAGÉS

« **L**e Cerema possède une expertise reconnue dans la perméabilité à l'air de l'enveloppe des bâtiments. Associée à notre savoir-faire en essais environnementaux, cette compétence a été essentielle pour approfondir l'analyse des mécanismes de durabilité de l'étanchéité à l'air. Notre collaboration a abouti à des recommandations

opérationnelles au service de la construction durable. »



**Tomas Bergara**  
DIRECTEUR APPLUS+ RESCOLL

# Un Plan d'Action en faveur des Mobilités Solidaires pour le Lot-et-Garonne

LE CEREMA AGIT

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) confie aux Régions et aux Départements l'élaboration d'un Plan d'Action en faveur de la Mobilité Solidaire (PAMS) par bassin de mobilité, afin de mieux coordonner les actions destinées aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale, ou dont la mobilité est réduite.

Fortement engagé sur les enjeux de mobilité, et notamment sur les mobilités solidaires, le Département du Lot-et-Garonne a sollicité l'appui du Cerema pour réaliser le PAMS de la Vallée du Lot.

La méthodologie élaborée par le Cerema comprend :

- un recensement des besoins et des acteurs institutionnels et associatifs;
- une évaluation des services existants;
- la définition d'un plan d'actions et d'indicateurs de suivi associés.

Reposant sur une démarche participative (ateliers de concertation, entretiens avec les acteurs et enquête auprès des bénéficiaires), cette méthode pourra être déployée sur d'autres bassins de mobilité.

– **Chefs de projet:** Christophe Simonet, Catherine Charmes et Germain Daleau



© Cerema

LES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES

« **L**e 25 octobre 2024, le Département d'Actions en faveur de la Mobilité Solidaire (PAMS), en étroite collaboration avec la Région et les établissements publics de coopération intercommunale, responsables de leur déclinaison opérationnelle.

Le Département a sollicité l'appui du Cerema dans le cadre d'une convention de Recherche et Développement.

Cette collaboration a permis

de concevoir une méthode pragmatique, opérationnelle et transposable à d'autres territoires. Elle offre aux EPCI un cadre de référence clair, pour une mise en œuvre

simple et efficace. Le PAMS du Bassin de mobilité de la Vallée du Lot, élaboré avec l'accompagnement du Cerema en tant que territoire expérimental, a été finalisé à l'automne 2025.

Le Département dispose désormais d'une méthode adaptée pour conduire la réalisation des PAMS sur les trois autres bassins de mobilité du territoire. »

**Émilie Vautrin**

COORDONNATRICE MOBILITÉS SOLIDAIRES – DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DE LA MOBILITÉ – DÉPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE

# Patrimoine naturel en Charente : expertise technique et accompagnement

LE CEREMA AGIT

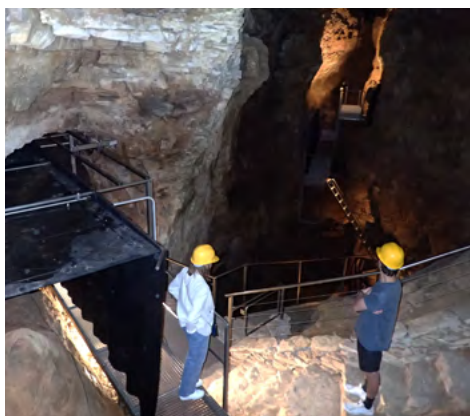
Dans un contexte d'intensification des phénomènes naturels, le Cerema accompagne depuis 2020 le Département de la Charente dans la sécurisation de son patrimoine touristique souterrain. Qu'il s'agisse de gestion de crise ou de nouveaux projets, son intervention débute par le diagnostic des aléas et se poursuit jusqu'à l'aide à la décision pour la mise en œuvre de solutions durables.

Le Cerema a apporté son expertise technique lors des études géotechniques menées à Saint-Même-Les-Carières (projet de parcours touristique), à Vilhonneur (grotte archéologique du Placard) et à Mouthiers-sur-Boëme (abri sous roche de la Chaire-à-Calvin).

– *Chef de projet*: Frédéric Clément



© Cerema



© Cerema

LES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES

« Gestionnaire du patrimoine culturel et naturel de la Charente, nous devons réduire la vulnérabilité de nos parcours de découverte touristique. L'accompagnement du Cerema nous permet de définir et de déployer des stratégies de préservation et de prévention pour améliorer la gestion des risques naturels. »

À la suite de l'observation d'instabilités rocheuses dans la grotte archéologique du Placard, le Cerema a été sollicité en urgence pour diagnostiquer les aléas résiduels. Une expertise géotechnique complète de la cavité a permis d'élaborer un plan d'action de sécurisation ouvrant la voie à un retour à la normale des visites.

En gestion préventive sur nos sites actuels comme pour les projets touristiques à venir, le Cerema a proposé le dimensionnement et l'estimation prévisionnelle des solutions de réduction des risques. Cet appui technique nous a permis d'identifier les priorités à engager pour assurer une gestion pérenne de notre patrimoine. »

**Isabelle Roy**  
DIRECTRICE PATRIMOINE  
TOURISME ET SPORTS –  
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

# Des solutions pour lutter contre la pollution sonore

## Étude de sites des Pyrénées-Atlantiques équipés d'enrobés phoniques

LE CEREMA AGIT

Le Département des Pyrénées-Atlantiques a confié au Cerema un suivi acoustique des enrobés phoniques posés sur plusieurs secteurs, ainsi qu'une modélisation de leur impact sonore en façade des habitations riveraines. Les performances ont été mesurées sur site et sous trafic selon la méthode EN ISO 11819-1, qui nécessite l'enregistrement du bruit au passage d'un grand nombre de véhicules, ainsi que des données de vitesse et de température.

Les résultats sont très encourageants : les enrobés, en place depuis plus de cinq ans, présentent encore des performances comparables à celles d'enrobés phoniques de moins de deux ans. La modélisation montre également une réduction de 4 à 5 dB du niveau sonore en façade, soit l'équivalent d'un trafic divisé par trois. Ces revêtements permettent ainsi de traiter efficacement

plusieurs bâtiments sensibles répertoriés dans les plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) et constituent un levier pleinement intégré aux actions de lutte contre les nuisances sonores.

– *Chefs de projet :*

Laurent Fritz et Matthieu Laulom



© Cerema

LES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES

« **D**ans le cadre de l'élaboration des premières échéances de notre plan de prévention du bruit dans l'environnement, nous avons choisi de concentrer nos actions sur la pose de revêtements acoustiques dans les zones les plus exposées. Pour disposer d'un bilan précis et éclairer les décisions à prendre pour les prochains PPBE (Plan de prévention du bruit dans l'environnement) – notamment le PPBE 4<sup>ème</sup> échéance soumis au vote de notre assemblée

le 19 septembre 2025 – deux études ont été confiées au Cerema : la première pour objectiver les gains acoustiques obtenus, la seconde pour mieux évaluer la durabilité de ces revêtements. Les résultats confirment la pertinence de nos choix

techniques et notre retour d'expérience pourra être partagé avec d'autres maîtres d'ouvrages.

Le bruit est un enjeu de santé publique. Afin de le maîtriser et d'améliorer l'acceptabilité de nos infrastructures par les citoyens, nous poursuivrons le suivi régulier des mesures acoustiques sur les zones sensibles, conformément aux objectifs fixés dans notre nouveau plan pour la période 2025-2030. »



**Philippe Etcheverria**  
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL  
– DÉLÉGUÉ AUX ROUTES  
ET INFRASTRUCTURES  
DÉPARTEMENTALES

# Des solutions pour lutter contre la pollution sonore

## Informer les populations du bruit en amont des projets immobiliers

LE CEREMA AGIT

À la demande de Bordeaux Métropole, le Cerema a développé « diagBruit », un outil numérique destiné aux instructeurs des services d'application du droit des sols pour alerter les porteurs de projet immobilier en cas de risque sonore identifié sur une parcelle. Il agrège les données issues des cartes de bruit, du classement sonore des infrastructures et des plans d'exposition au bruit pour fournir un niveau de risque unique, lisible et aisément compréhensible, y compris pour les non-experts. Il pourra être enrichi au fil du temps de nouvelles sources de données.

Lorsque la situation sonore le justifie, diagBruit fournit également des préconisations d'implantation du bâti et d'isolation acoustique, fondées sur la réglementation et la documentation technique existante.

Financé par le Cerema, le guichet FINDPE de l'ANCT et de la DINUM, ainsi que Bordeaux Métropole, cet outil a été conçu en étroite collaboration avec des services instructeurs, selon un principe d'itérations rapides garantissant une prise en main intuitive et parfaitement adaptée aux besoins du terrain.

– *Chef de projet*: Martin Schoreisz

POUR EN SAVOIR PLUS



© Cerema

LES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES

« **B**ordeaux Métropole s'est engagée dans une démarche exemplaire de réduction du bruit. Au-delà des obligations réglementaires, il s'agit de prendre en compte les effets sanitaires du bruit sur la population.

L'outil diagBruit apporte un appui concret aux services en charge de l'application du droit des sols pour mieux conseiller les pétitionnaires et contribuer ainsi à la protection de leur santé.

C'est pourquoi Bordeaux Métropole soutient pleinement ce projet et mobilise, depuis le début de l'année 2025, plusieurs agents pour participer à la conception d'un outil résolument opérationnel et générateur de résultats concrets. »

**Hélène Dourneau**  
CHARGÉE DE MISSION LUTTE  
CONTRE LES NUISANCES SONORES  
– BORDEAUX MÉTROPOLE

# La stratégie bocagère de la communauté de communes de la Charente Limousine

LE CEREMA AGIT

Depuis plusieurs années, la collectivité observe une dégradation progressive de son patrimoine bocager et de son identité paysagère. Avec l'appui du Cerema, la Communauté de communes de la Charente Limousine a souhaité élaborer un plan d'action en faveur de la restauration des haies. Bien que la densité de haie atteigne 58 m/ha – un niveau supérieur à la moyenne nationale (27 m/ha) – et que le territoire compte 8 000 km de haies linéaires, elles tendent à disparaître et se trouvent de plus en plus fragmentées.

Dans ce cadre, le Cerema accompagne la collectivité dans l'élaboration d'une stratégie bocagère à la fois ambitieuse et opérationnelle : diagnostic fin du maillage de haies à l'échelle du territoire, identification des secteurs les plus vulnérables, mobilisation des acteurs locaux au travers d'ateliers, puis définition de priorités d'intervention tenant compte des enjeux agricoles, écologiques et paysagers. Ce travail permet de cibler les actions de plantation, de gestion et de restauration les plus pertinentes, en lien avec la lutte contre l'érosion et le ruissellement, la préservation de la biodiversité, le maintien de la ressource en eau et le confort climatique des habitants. Il offre ainsi à la Communauté de communes une feuille de route claire pour enrayer la régression du bocage et reconstruire, dans la durée, une trame de haies cohérente et résiliente.

– *Chefs de projet* : Géraldine Audié-Liebert et Kévin Baird



© Cerema



© Cerema

LES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES

« **L**a stratégie bocagère constitue un outil de mobilisation des élus et des acteurs du territoire pour agir en faveur du maintien et de la restauration de la trame bocagère, qui fonde l'identité paysagère et patrimoniale de la Charente Limousine. Nous souhaitons soutenir et renforcer les actions de plantation et de préservation du maillage de haies menées par les communes, les syndicats GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), ainsi que par les partenaires associatifs et agricoles, en espérant que cette démarche coordonnée donne un nouvel élan à chacun.

Des actions de sensibilisation sur les rôles écologiques et paysagers des haies sont également programmées. Par ailleurs, l'intégration de ces infrastructures dans les documents de planification doit se poursuivre, notamment dans le cadre de l'élaboration du PLUi pour l'ensemble des 58 communes. »



**Benoît Savy**

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE LIMOUSINE

# Diagnostic patrimonial des ouvrages côtiers du Pays Basque

Dans le cadre de sa stratégie locale de gestion des risques littoraux, la Communauté d'Agglomération du Pays Basque (CAPB) a confié au Cerema le diagnostic et la mise en perspective de son patrimoine d'ouvrages côtiers de défense du littoral.

Ce travail porte sur l'état actuel des ouvrages et vise à orienter leur gestion à long terme afin de préserver leurs fonctions de protection, jugées stratégiques. À l'issue de visites de terrain réalisées sur l'ensemble des communes littorales, des fiches descriptives ont été établies selon la méthode des Visites Simplifiées Comparées (VSC). Initialement conçue pour les ouvrages d'art et les installations portuaires, cette méthode permet d'évaluer la nature et le niveau des interventions nécessaires pour garantir la durabilité des ouvrages au regard des fonctions qu'ils assurent. Elle fournit également des estimations des coûts de gestion et de pérennisation à engager sur les trente prochaines années, soit une projection à l'horizon 2050.

Le diagnostic a mis en évidence une forte hétérogénéité dans l'état du patrimoine, certains secteurs faisant face à la double contrainte de la protection littorale et de la gestion de versants instables. Les visites ont également permis d'identifier des ouvrages implantés dans des environnements très évolutifs, nécessitant un suivi et une remise en état ajustés à leur dynamique.

– *Chef de projet*: Yves Nédélec

LE CEREMA AGIT



© OCNA



© OCNA

« **L**e littoral basque compte de nombreux ouvrages de protection contre l'érosion et la submersion, certains récents et bien entretenus, d'autres plus anciens, dégradés et parfois insuffisamment suivis (rôle mal défini, absence de gestionnaire, etc.). Grâce au diagnostic patrimonial complet réalisé par le Cerema, leur état est désormais mieux connu, ce qui facilite l'identification des actions prioritaires à mener dans le cadre de la stratégie locale (suivi, entretien, renforcement).

En complément, la base de données SIG fournie par le Cerema est désormais exploitée par le service Risques Côtiers de la direction Littoral et milieux naturels de la CAPB pour assurer un suivi plus efficace de ces ouvrages. Ces missions s'inscrivent pleinement dans l'exercice de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). »



**Caroline Sarrade**  
DIRECTRICE LITTORAL  
ET MILIEUX NATURELS  
À LA CAPB

LES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES

# Accompagner les collectivités dans les territoires ruraux: Programme Villages d'avenir

Lancé en décembre 2023 dans le cadre du plan France ruralités, le programme Villages d'avenir, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), accompagne les communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la concrétisation de leurs projets de développement. Il vient compléter les dispositifs existants – Action cœur de ville, Petites villes de demain, Territoires d'industrie, Avenir montagnes, ingénierie sur mesure, volontaires territoriaux en administration – et facilite le quotidien des élus en les orientant vers les aides mobilisables auprès de l'État et de ses partenaires financeurs.

## OBJECTIFS

Villages d'avenir propose un accompagnement personnalisé pour chaque projet. Il se structure autour de trois objectifs :

- renforcer les services de proximité pour améliorer la qualité de vie des habitants ;
- dynamiser les petites communes rurales grâce à des projets structurants de réhabilitation et de développement (bâtiments, centres-bourgs, nouveaux services...);
- favoriser la mise en réseau des acteurs locaux pour sécuriser et pérenniser les initiatives.

Au 6 juin 2025, 3 052 communes étaient lauréates du programme Villages d'avenir.

Pour accompagner cette montée en puissance, 120 chefs de projets ANCT et Cerema ont été recrutés à partir de janvier 2024 et déployés au plus près des équipes départementales (préfectures, sous-préfectures, directions départementales des territoires). Les communes lauréates bénéficient ainsi d'un interlocuteur dédié, chargé de faciliter l'avancement de leurs projets auprès de l'ensemble des partenaires publics et privés.



© Cerema

**3 052**

communes labellisées Villages d'avenir

**27**

communes par département en moyenne

**889**

habitants : taille moyenne des communes accompagnées

**2,2**

millions d'habitants : vivant dans une commune lauréate Village d'avenir

## Le saviez-vous ?

Le Cerema apporte son expertise en ingénierie pour accompagner les collectivités rurales dans leurs projets de transition écologique et finance 20 postes de directeurs de projet Villages d'avenir.

En Nouvelle-Aquitaine, cinq départements bénéficient de l'appui d'un directeur de projets du Cerema, qui conduit une vingtaine de missions d'accompagnement sur mesure auprès des communes lauréates, autour de thématiques variées : logement, rénovation énergétique des bâtiments publics, mobilité, commerces et services de proximité.

# Accompagner les collectivités dans les territoires ruraux: *Commune de Bouëx en Charente*

Bouëx, commune rurale de 875 habitants intégrée à l'agglomération du Grand Angoulême, mène un projet d'aménagement d'envergure : un lotissement de 4,3 hectares en prolongement du cœur de bourg, comprenant 20 logements sociaux en habitat dense et 34 lots libres destinés à des maisons individuelles. Soit un accroissement potentiel de 100 à 150 habitants.

Ce projet ambitieux s'est heurté à un besoin accru d'ingénierie et à la complexité du site, engendrant des difficultés techniques et un impact notable sur l'économie globale de l'opération. Pour répondre à ces enjeux, la commune a sollicité le Cerema. Une convention d'appui sur mesure, portée conjointement avec l'ANCT, a été signée en avril 2025.

La mission est structurée autour de deux volets complémentaires:

- amélioration de l'intégration environnementale et paysagère : réduction de l'impact environnemental, préservation de la biodiversité, sobriété;
- accompagnement et animation afin de favoriser l'appropriation du projet par les habitants.

L'intervention du Cerema a permis de détecter les points de tension, d'améliorer la coordination entre acteurs et de renforcer l'implication des partenaires autour d'une vision partagée du projet.

– *Cheffe de projet*: Karine Blanc



© Cerema



© Cerema

« Sur les aspects techniques et opérationnels, l'accompagnement du Cerema a permis d'identifier les blocages, de réinterroger certains choix en concertation avec les maîtrises d'œuvre et les entreprises, et d'apporter des solutions adaptées.



**Michel Andrieux**  
MAIRE DE BOUËX EN CHARENTE

À terme, ce travail collaboratif contribuera à garantir une bonne appropriation de l'opération par les habitants. »

# Mission Adaptation : s'adapter au changement climatique

Déployée début 2025 en Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de la mesure 25 du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3), la mission adaptation au changement climatique vise à accélérer de manière concrète et coordonnée l'adaptation des territoires face aux évolutions du climat.

Au cœur du dispositif, la plateforme numérique nationale mission-adaptation.fr offre aux collectivités et aux services de l'État un point d'entrée unique pour exprimer leurs besoins et poser leurs questions.

Chaque demande est examinée par un binôme régional Cerema /ADEME, qui oriente gratuitement les porteurs de projets vers l'opérateur public le plus pertinent : ministères concernés, Cerema, ADEME, ANCT, Météo-France, agences de l'eau, Office français de la biodiversité, agences régionales de santé, ANAP, Banque des territoires, etc.

L'accompagnement couvre toutes les étapes : diagnostic de vulnérabilité, planification, définition de stratégies, mise en œuvre d'actions et recherche de financements.

La mission assure également un suivi dans la durée, permettant de renforcer la cohérence des initiatives, d'éviter les redondances et d'améliorer l'efficacité opérationnelle à l'échelle des territoires.

Ouvert à toutes les collectivités, quels que soient le niveau d'avancement de leurs projets ou leurs moyens, ce dispositif confirme le rôle du Cerema en tant que partenaire de proximité – expert et facilitateur – aux côtés de l'État et des opérateurs publics, pour accompagner l'adaptation des territoires face aux défis climatiques.

– *Cheffe de projet* : Coline Rande



# LE CEREMA, RÉFÉRENT PUBLIC EN AMÉNAGEMENT, POUR L'ADAPTATION DES TERRITOIRES AU DÉFI CLIMATIQUE

## TOUTES NOS ACTUALITÉS, SOLUTIONS, ACTIVITÉS ET SERVICES

[cerema.fr](http://cerema.fr)

## NOTRE OFFRE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : REJOIGNEZ-NOUS !

[cerema.fr/collectivites-territoriales](http://cerema.fr/collectivites-territoriales)

## NOTRE PLATEFORME D'EXPERTISE COOPÉRATIVE

[expertises-territoires.fr](http://expertises-territoires.fr)

## NOS RESSOURCES DOCUMENTAIRES

[doc.cerema.fr](http://doc.cerema.fr)

## NOUS CONTACTER

[direction.dterso@cerema.fr](mailto:direction.dterso@cerema.fr)

CEREMA – DIRECTION TERRITORIALE  
SUD-OUEST

Rue Pierre Ramond  
33160 Saint-Médard-en-Jalles

24, rue Carton  
33000 Bordeaux

Siège de l'établissement  
2, rue Antoine-Charial  
69003 Lyon  
France

[cerema.fr/contact](http://cerema.fr/contact)

  @Cerema